

Rétrospective sur les 3 précédentes études de cas

Mots clefs : identité, imaginaire, mémoire, État, Europe, France, incarnation.

Madame Astrid du Lau d'Allemans rappelle les éléments conceptuels qui encadrent la problématique « Imaginaire, identités et mémoires des Européens ». L'hypothèse de départ est que les peuples comme les individus sont composés d'éléments conscients et inconscients, qui en s'entremêlant constituent leur identité. Chaque peuple a par rapport à l'Europe son histoire, son âme, son imaginaire. La prise en compte de ces éléments permet de mieux nous comprendre, comme de comprendre l'autre, notamment l'autre nation, elle aussi membre de l'Europe. Dans le contexte de crises des sociétés européennes, qui se caractérisent par un repli des nations, vivre ensemble dans le respect de l'autre semble un défi. Cette altérité, qui est menacée notamment par la mondialisation, présente des éléments communs et des divergences dont l'identification est nécessaire pour avancer.

Comment l'imaginaire et la mémoire des peuples peuvent constituer un inconscient européen ? Peut-on postuler que l'identité européenne s'est inscrite dans la conscience de chacun des peuples ?

La méthode adoptée met l'accent sur l'Europe contemporaine pour mieux identifier les identités de chacun des peuples européens. À partir d'un échantillon de six États, il s'agira de dégager un récit commun qui mettra en lumière les spécificités nationales au sein d'une seule et même Europe. Ce récit commun sert de levier pour projeter l'Europe dans l'avenir, ce qui manque actuellement. En effet, la légitimité de celle-ci est remise en cause par la fin de la guerre, par la crise économique, par l'absence d'élan émotionnel des peuples à vouloir l'intégrer. Jusqu'à ce jour, ont été dégagées les spécificités des peuples français, anglais et italien.

Ainsi, l'Italie se caractérise par une conception de l'État différente de celle qui prévaut en France, qui lui permet de se projeter au-delà des frontières territoriales et donc de s'intégrer dans une entité supranationale. La Grande-Bretagne privilégie le pragmatisme et la diplomatie bilatérale, tout en préservant sa souveraineté de toute ingérence extérieure. La France repose sur un État fort dépassant les individualités. Cette logique de l'abstraction aboutit à trouver des terrains d'ententes qui s'autonomisent du réel. Il semble que la France soit actuellement dans un processus de remise en question, notamment sur sa capacité à innover dans un contexte mondialisé.

La mémoire est la trace individuelle et collective qui nous relie au passé. Celui-ci envahit le présent tant qu'il n'est pas reconnu. Ainsi, un peuple se confrontant à son passé peut avancer, se projeter comme l'ont illustré les cas de l'Allemagne et de l'Afrique du Sud. Quant à l'identité, ce terme désigne ce que l'on est, selon un sens générique. Dans une approche freudienne, l'identité est une construction qui est marquée par des continuités et des discontinuités. Selon la sociologie, il s'agit d'un ensemble de caractéristiques et d'attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et reconnue par les autres. Parmi ces éléments figurent le territoire, la langue, la culture, des valeurs, une histoire, un destin commun. Tous ces éléments, évoluant dans le temps, démontrent qu'il s'agit d'un véritable processus. L'imaginaire est un système de représentation, il peut être défini comme le fruit de l'imagination d'un groupe ou d'une société produisant des images, des représentations, des mythes, plus ou moins détachés du réel. Le mythe permet au groupe de faire tenir un récit commun dans une narration cohérente.

Selon A. du Lau d'Allemans, l'imaginaire italien semble pro-européen ; comme l'Italie, l'Europe est une mosaïque, et donc l'enveloppe de l'Italie. L'imaginaire français est pro-européen tant que la France est perçue en grand. Quant à l'imaginaire anglais, il coexiste auprès de l'Europe.

Stéphane Rozès étudie, dans un second temps, l'application de ces trois concepts au cas de la France. L'imaginaire est la manière dont un individu s'approprie le réel à travers un système de représentations. L'intervenant établit une distinction entre l'imaginaire comme processus d'appropriation du réel et le contenu de l'imaginaire, ce qui lui permet de soutenir la thèse suivante : l'imaginaire de la France est le même depuis ses origines. La manière dont les peuples s'assemblent pour faire face à la mort, notamment, modèlent leur mode de pensée, leur système politique et religieux. Dans le cas de la France, il n'y a pas une origine mais des origines, ainsi coexistait une pluralité de langues, de territoires qui se sont progressivement unifiés.

L'État s'est construit avant la nation ; le modèle d'organisation français repose sur un mode de pensée de surplomb du réel. Cette appréhension se traduit par la préférence pour l'abstraction et par une certaine manière de se lier aux autres, de faire société qui se caractérise par la projection dans l'espace et dans le temps. Malgré l'évolution constante du réel, alternance de phases de stabilité et de crises, la société française se maintient par sa recherche de projection dans une incarnation, l'Etat. Ce dernier ne se réduit pas à un élément d'efficacité, il relève de la symbolique.

Du fait de l'imaginaire, c'est-à-dire du rapport au réel, il y a sans cesse une inquiétude française sur notre identité et sur ce qui nous assemble, comme l'illustrent les textes historiques. La France semble être le pays du sur-moi par excellence. Si ce pays ne trouve pas d'incarnation, il entre alors en dépression. Or depuis quelques années, les Français ne peuvent s'assembler ni dans le temps ; c'est-à-dire dans l'idée d'un progrès qui agrège les individus dans un avenir meilleur, ni dans l'espace ; du fait d'une Europe paralysée actuellement. Sporadiquement, la France trouve des figures d'incarnation, dont la figure bonapartiste est la plus récurrente. Elle incarne alors un monopole de l'imaginaire politique, qui fait défaut à la présidence actuelle. En effet, le Président de la République se pose comme faisant partie des Français mais non comme projection, qui permettrait la cristallisation d'une incarnation. Cette situation aboutit à l'émergence de jacqueries, les bonnets rouges en sont un exemple. Dans cette perspective, l'Europe apparaît comme le prolongement de la France. Selon François Mitterrand, « la France est notre patrie ; l'Europe est notre avenir ».

En France, la politique revêt une dimension religieuse nonobstant la sécularisation et la laïcité. La religion est une forme qui permet de relier. Le débat présidentiel s'apparente alors à un rite, qui permet d'agrèger la diversité consubstantielle à la France. L'identité n'est pas une donnée ; elle ne se résume pas à ses supports. C'est une projection perpétuelle.

Quand la France n'arrive pas à se projeter, elle va chercher une créance sur le présent et sur l'avenir, ce qui se traduit par deux types de célébration de la mémoire. Il y a les célébrations d'union nationale. C'est au moment où la France ne peut se projeter dans l'avenir que les moments de commémoration se multiplient. Ces moments ont pour objet de rechercher des figures dans le passé. Or la lecture d'un même évènement peut différer. La mémoire en France va sélectionner dans le passé un sujet de projection et pour résoudre la dette. Mais lorsque ce pays échoue dans ce travail, il y a une « concurrence mémorielle », sur la question de l'esclavage, de la colonisation, de l'antisémitisme, dont « l'affaire Dieudonné » en est une conséquence.

Si l'identité de la France semble être une, elle se révèle plurielle à mesure que l'on se rapproche des territoires qui conservent la mémoire collective et individuelle.